



CC Val de Gray (Siren : 200036549)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Gray
Arrondissement	Vesoul
Département	Haute-Saône
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	27/12/2012
Date d'effet	01/01/2013

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Alain BLINETTE

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZAC Gray Sud II
Numéro et libellé dans la voie	Rue André-Marie Ampère
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	70100 GRAY
Téléphone	03 84 65 58 69
Fax	
Courriel	contact@cc-valdegray.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	21 040
-----------------------------	--------

Densité moyenne 42,13

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 48

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
70	Ancier (217000181)	523
70	Apremont (217000249)	450
70	Arc-lès-Gray (217000264)	2 496
70	Arsans (217000306)	45
70	Attricourt (217000322)	45
70	Autrey-lès-Gray (217000413)	395
70	Auvet-et-la-Chapelotte (217000439)	241
70	Batrans (217000546)	234
70	Bouhans-et-Feurg (217000801)	242
70	Broye-Aubigny-Montseugny (217001015)	513
70	Broye-les-Loups-et-Verfontaine (217001007)	121
70	Champtonnay (217001247)	85
70	Champvans (217001254)	181
70	Chargey-lès-Gray (217001320)	754
70	Chevigney (217001510)	37
70	Cresancey (217001858)	184
70	Écuelle (217002112)	64
70	Esmoulins (217002187)	135
70	Essertenne-et-Cecey (217002203)	420
70	Fahy-lès-Autrey (217002252)	100
70	Germigney (217002658)	149
70	Gray (217002799)	5 970
70	Gray-la-Ville (217002807)	949
70	Igny (217002898)	215
70	La Grande-Résie (217004431)	92
70	La Résie-Saint-Martin (217004449)	171
70	Le Tremblois (217005057)	163
70	Lieucourt (217003029)	76
70	Loeuilley (217003052)	100
70	Mantoche (217003318)	456
70	Nantilly (217003763)	455
70	Noiron (217003896)	59
70	Onay (217003946)	63
70	Oyrières (217004027)	375
70	Pesmes (217004084)	1 097
70	Poyans (217004225)	145
70	Rigny (217004464)	636
70	Saint-Broing (217004613)	113
70	Sainte-Reine (217004712)	24
70	Saint-Loup-Nantouard (217004662)	126

70	Sauvigney-lès-Gray (217004795)	98
70	Sauvigney-lès-Pesmes (217004803)	154
70	Vadans (217005107)	131
70	Valay (217005149)	670
70	Vars (217005230)	193
70	Velesmes-Échevanne (217005289)	496
70	Velet (217005297)	387
70	Venère (217005420)	212

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement	
Environnement et cadre de vie	
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	<i>Eau, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes.</i>
- Assainissement collectif	<i>Assainissement des eaux usées, dans les conditions prévues à l'article L 2224-8 du code général des collectivités territoriales, sans préjudice de l'article 1er de la loi n° 2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	<i>Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</i>
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique	
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau	
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer	
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines	
- Autres actions environnementales	<i>Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie</i>
Sanitaires et social	
- Aide sociale facultative	<i>Préservation et promotion de la santé et du bien-être a. Conduites d'actions visant au maintien et à la redynamisation des services de santé de proximité en milieu rural La compétence est définie comme suit : - création des maisons de santé pluridisciplinaires - versement d'aides financières pour la participation à la formation des professionnels de santé - mise à disposition des locaux pour les maisons de santé pluridisciplinaires.</i>
- Action sociale	<i>Enfance ? Jeunesse a. Coordination et établissement des documents cadre relatifs à l'enfance et à la jeunesse (Caisse d'Allocations Familiales Protection Maternelle Infantile, Profession Sport) b. Financement d'un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) c. Adhésion à un Bureau Information Jeunesse : contribution financière en lieu et place des communes.</i>
Développement et aménagement économique	
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire	<i>Actions de politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ? Création, aménagement, gestion et entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires ? Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt</i>

communautaire ? Conduites d'actions visant au maintien et à la redynamisation des services de santé de proximité en milieu rural ? Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L 1111-4 du code général des collectivités territoriales, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre.

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs  
+ Mise en œuvre d'une politique sportive communautaire portant sur les sports intégrés dans le schéma de développement des pratiques sportives de la communauté de communes du Val de Gray

- Activités culturelles ou socioculturelles

Animation du territoire a. Soutien aux manifestations sur le territoire de la communauté de communes du Val de Gray dans les domaines sportifs, culturels et d'animations commerciales. La compétence est définie comme suit : - prêt de matériels aux associations - soutien logistique et financier pour les manifestations au rayonnement supérieur au territoire communautaire. b. Coordination et animation de réseaux entre les bibliothèques existantes sur le territoire de la communauté de communes du Val de Gray c. Activité cinématographique La compétence est définie comme suit : - construction, aménagement, entretien et gestion de cinéma - participation au financement des tickets « jeunes ». d. Participation à la gestion de l'École Départementale de Musique en application des statuts du syndicat mixte

- Activités sportives

+ Développement du sport-santé sur le territoire de la communauté de communes du Val de Gray La compétence est définie comme suit : - promouvoir la santé et le bien-être par l'activité physique et sportive - développer l'offre et le recours à l'activité physique adaptée à des fins d'appui thérapeutique.

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Schéma de secteur

Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Plan Local d'Urbanisme Document d'urbanisme en tenant lieu et carte communales

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire Création, aménagement, gestion et entretien de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires

- Constitution de réserves foncières

Maîtrise foncière, aménagement et valorisation des parcelles à vocation économique sur le territoire de la communauté de communes du Val de Gray

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

Autorité organisatrice de la mobilité pour les services de mobilités et d'accompagnement suivants : - services réguliers de transport public de personnes - services à la demande de transport public de personnes - services relatifs aux mobilités actives ou contribuer au développement de ces mobilités - services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ou contribuer au développement de ces usages - mise en place d'un service de conseil en mobilité destiné aux employeurs et aux gestionnaires d'activités générant des flux de déplacements importants - organisation ou contribution au développement des services de transport de marchandises et de logistique urbaine, en cas d'inexistence, d'insuffisance ou d'inadaptation de l'offre privée, afin de réduire la congestion urbaine ainsi que les pollutions et les nuisances affectant l'environnement

#### Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme sans préjudice de l'animation touristique qui est une compétence partagée, au sens de l'article L 1111-4 du code général des collectivités territoriales, avec les communes membres de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre. Développement des équipements touristiques sur le territoire de la communauté de communes du Val de Gray La compétence est définie comme suit : - création et gestion d'hébergements touristiques (cyclotouristes et hébergements insolites) - création et gestion de sites touristiques et de loisirs (le site de la plage de Gray, les haltes fluviales et installations de tourisme fluvial, le camping de Gray, le camping et la base de loisirs de Pesmes et l'aménagement d'étendues d'eau) - gestion et entretien des circuits et parcours touristiques présentant un intérêt stratégique pour le territoire tels qu'ils auront été indiqués dans le schéma

directeur - réalisation des itinéraires touristiques présentant un intérêt stratégique pour le territoire tels qu'ils auront été indiqués dans le schéma directeur.

#### Logement et habitat

- Politique du logement non social

*Politique du logement et du cadre de vie*

- Politique du logement social

*Politique du logement et du cadre de vie*

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

*Politique du logement et du cadre de vie*

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

*Politique du logement et du cadre de vie*

#### Autres

- NTIC (Internet, câble...)

*Aménagement numérique en très haut débit du territoire par une gestion en régie directe, par le biais de l'adhésion à une structure externe (syndicat mixte) ou toute autre organisation qui pourrait s'y substituer. La compétence est définie comme suit :*

- l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de communications électroniques très haut débit de dimension départementale, sans interférer dans la mise en œuvre des réseaux de communications électroniques établis par des membres pour leurs besoins propres (sauf à leur demande expresse)
- la réalisation d'opérations de montée en débit dans une perspective à terme de couverture THD
- l'établissement, par réalisation, acquisition ou location, sur le territoire du département de la Haute-Saône et les espaces riverains, d'infrastructures et réseaux de téléphonie mobile permettant l'accès des utilisateurs aux technologies Internet
- l'acquisition des droits d'usage nécessaires auprès des autorités compétentes
- la gestion, l'exploitation et la maintenance des infrastructures et des réseaux
- l'organisation et la mise en œuvre de tous les moyens permettant d'assurer, dans les conditions prévues par la loi, le développement et la promotion des services de communications électroniques correspondant à ces infrastructures et réseaux
- l'activité « d'opérateur d'opérateurs » en mettant à la disposition des opérateurs de service la capacité et/ou les infrastructures et équipements nécessaires à leur activité
- l'offre de services de communications électroniques aux opérateurs de réseaux indépendants
- la commercialisation des infrastructures et des réseaux auprès d'autres opérateurs ou d'utilisateurs de réseaux indépendants
- le cas échéant, en cas d'insuffisance d'initiatives privées, la fourniture de services de communications électroniques à l'utilisateur final
- toute réalisation d'études intéressant son objet.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

*Création, aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1° à 3° du II de l'article 1er de la loi n°2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage*

- Autres

*Participation au fonctionnement de la Société Protectrice des Animaux Création de la défense extérieure contre l'incendie Mutualisation : constitution d'un groupement de commandes permanent conformément à l'article L 5211-4-4 du code général des collectivités territoriales.*

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
70	Syndicat des eaux de la Poissenotte (257000588)	SM fermé	325
70	SM d'aménagement de la Moyenne et de la Basse vallée de l'Ognon (200034544)	SM fermé	83 833
70	SM pour le fonctionnement de l'école départementale de musique, de danse et de théâtre de la Haute Saône (257002584)	SM ouvert	111 988
70	SM Haute Saône Numérique (200044527)	SM ouvert	207 938

21	SI d'adduction d'eau et d'assainissement du bassin versant de la Vingeanne, de la Saône et de l'Ognon (200084937)	SM fermé	7 152
70	PETR du Pays Graylois (200050318)	SM fermé	37 010
21	Syndicat Vingeanne Bèze Albane (200095339)	SM fermé	33 195
71	Etablissement public territorial du bassin Saône et Doubs (257103218)	SM ouvert	2 560 672
25	SI des eaux du Val de l'Ognon (SIEVO) (200080380)	SM fermé	34 834
70	Syndicat de collecte des ordures ménagères du Val de Saône (257001024)	SM fermé	85 684

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)